

N° 28

OBJET :

Attribution d'une Bourse Projet
Jeune (BPJ) pour un
accompagnement au passage du
Brevet National de Sécurité et de
Sauvetage Aquatique (BNSSA)
à Marius SOLEAU

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 3 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à 20 heures 30

Le nombre des Conseillers
Municipaux en exercice est de 35

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué
le 28 mars 2024, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence
de M. THORY, Maire.

Présents :

M. BRIANCHON, Mme NOACHOVITCH, M. SAURAY, M. DAUX, Mme
DUHALDE, M. DALOYAU, Mme DAUBELCOUR, Mme BERRA, M.
GUIRAUDET, Mme QUIRET, M. GALLIMIDI (*jusqu'à 23h00*), Mme
CHARBONNIER, Mme ANGELO, M. ARNOULT, Mme HAGEGE-
RADUTA, Mme DARROUX, M. WISS, Mme BODILSEN, Mme BOEHM,
M. ESKENAZI, Mme CHENET, M. BOUTRON, M. DUCHÈNE.

Absents excusés :

Mme SOUMAT..... Procuration à M. SAURAY
M. GALLIMIDI (*à partir de 23h00*)..... Procuration à M. BRIANCHON
M. CUSMANO..... Procuration à Mme DAUBELCOUR
Mme GROSJEAN..... Procuration à M. ARNOULT
M. GELLER Procuration à M. DALOYAU
M. TAYBI Procuration à Mme ANGELO
Mme PHILIPPON
M. ZUILL..... Procuration à M. ESKENAZI

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles
le : - 8 AVR. 2024

Publiée le : - 9 AVR. 2024

Certifiée exécutoire par le Maire,
Montmorency le : - 9 AVR. 2024

Pour le Maire et par délégation
Le D.G.A.S.
Anne-Marie SOLEAU



Absents

M. AVEAUX
M. RAUMEL
Mme PEGARD-BAECHEL
Mme BONNET-CHAMBON

Secrétaire de séance :

Michèle NOACHOVITCH

« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans
un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux
auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024

DELIBERATION N°28

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE BOURSE PROJET JEUNE (BPJ) POUR UN ACCOMPAGNEMENT AU PASSAGE DU BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE (BNSSA) A MARIUS SOLEAU

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°20 en date du 19 juin 2006 relative à la mise en place des Bourses Projets Jeunes (BPJ) au sein de la ville de Montmorency et fixant les modalités du règlement intérieur des BPJ dont la dernière modification résulte d'une délibération du Conseil municipal n°23 en date du 10 décembre 2020.

Considérant qu'il convient d'encourager l'esprit d'initiative chez les jeunes et d'aider à la réalisation de projets,

Considérant que l'obtention du BNSSA est bénéfique à M. Marius SOLEAU dans le cadre de son projet professionnel.

Vu l'avis favorable de la commission Jeunesse et Sports du 13 mars 2024,

Vu la note de présentation et sur rapport de M. ARNOULT,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une Bourse Projet Jeune, conformément aux modalités fixées dans le règlement intérieur du dispositif « Bourses Projets Jeunes »

- M. Marius SOLEAU, d'un montant de 500€ dans le cadre de l'obtention du BNSSA

IMPUTE la dépense sur le budget en cours

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Michèle NOACHOVITCH
Secrétaire de séance



Maxime THORY
Maire de Montmorency

